



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 20 juillet 2020

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau

Affaire suivie par : Frédéric POLLET
Tél : 03 87 34 83 50
E-mail : frederic.pollet@moselle.gouv.fr

à
Mairie de YUTZ
107 Grand rue
57970 YUTZ

OBJET : Dossier de déclaration concernant la déconstruction – reconstruction de l'ouvrage d'art TE115 - RD1118A

Notification mairie - 57-2020-00276

RÉF. :Dossiers instruits_en cours\Travaux sur cours d'eau\YUTZ\TE115

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

• **Déconstruction – reconstruction de l'ouvrage d'art TE115 - RD1118A**

Ce dossier a été déposé par : Conseil Départementale de la Moselle

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2020-00276 en date du 20 juillet 2020, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER